

CAFOC de l'académie de Versailles

SPA - DEVENIR TUTEUR - MAÎTRE D'APPRENTISSAGE 100% DISTANCIEL

Distanciel sur plateforme de formation dédiée

OBJECTIFS

1. Comprendre les enjeux du tutorat ou de la fonction maître d'apprentissage pour l'entreprise, pour le nouveau collaborateur, pour le tuteur ou le maître d'apprentissage
2. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
3. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
4. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

CONTENU

Module de positionnement : recenser ses acquis et ses besoins de formation en qualité de tuteur-maître d'apprentissage

Module 1 : connaître le cadre d'action du tuteur

Module 2 : préparer l'arrivée dans l'entreprise

Module 3 : accueillir le tuteur à son arrivée dans l'entreprise

Module 4 : faciliter l'intégration pendant la période d'essai

Module 5 : suivre le parcours avec le centre de formation

Module 6 : organiser le parcours au sein de l'entreprise

Module 7 : accompagner le tuteur dans son parcours d'apprentissage

Module 8 : s'appuyer sur des situations de travail pour développer les apprentissages

Module 9 : guider la réflexion du tuteur sur ses activités professionnelles

Module 10 : évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

Entrées/sorties permanentes

PUBLICS

- Individuel
- Salarié
- Professionnel de la formation

DURÉE

De 18 h

DATES

Date de début : 01 janvier 2024

Date de fin : 31 décembre 2025

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Autonomie assistée possible
- Cours du jour
- Enseignement individualisé
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

IMPORTANT :

Les objectifs de formation poursuivis sont conformes aux exigences de la nouvelle certification du ministère du Travail relative aux compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs (voir fiche RS5515 sur France Compétences).

Cette formation peut être complétée par 7h de formation de préparation à la certification (sur demande).

Nombre de stagiaires : 33 en 2022 et 14 en 2023
Abandon : 1 en 2023 (changement d'employeur)

Taux de satisfaction des stagiaires en 2022 = 96,6%
Taux de satisfaction des stagiaires en 2023 = 87,5 %

FINANCEMENT

- AGEFIPH
 - Auto-financement
 - Entreprise et OPCO
- Plan de développement des compétences

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Ingénierie, formation, pédagogie

CONTACT

Françoise MAILLET
Téléphone : 01 30 83 47 01
Email : formation.cafoac@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Cécile Boselli
formation.cafoac@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le référent handicap est en outre disponible pour envisager les aménagements techniques ou pédagogiques nécessaires à un bon déroulement de la formation.

